



# Budget 2018 : Enjeux pour les parlementaires



BUREAU DU DIRECTEUR  
PARLEMENTAIRE DU  
BUDGET  
OFFICE OF THE  
PARLIAMENTARY  
BUDGET OFFICER

Ottawa, Canada  
15 mars 2018  
[www.pbo-dpb.gc.ca](http://www.pbo-dpb.gc.ca)

Le directeur parlementaire du budget (DPB) est chargé de fournir au Parlement des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires ainsi que de promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes.

Le présent rapport a été produit pour aider les parlementaires à mener leurs délibérations sur le budget de 2018.

Rédaction du rapport :

Chris Matier, directeur principal

Trevor Shaw, analyste et conseiller économique

Jason Stanton, analyste financier

Avec les commentaires de :

Mostafa Askari, sous-directeur parlementaire du budget

Jason Jacques, directeur principal

Nancy Beauchamp et Jocelyne Scrim ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le DPB à l'adresse suivante : [pbo-dpb@parl.gc.ca](mailto:pbo-dpb@parl.gc.ca).

Jean-Denis Fréchette

Directeur parlementaire du budget

# Table des matières

---

Résumé	1
1. Cibles financières du gouvernement	3
2. Charges de programmes directes	4
3. Dépenses d'infrastructure périmées	6
4. Défense nationale	8
5. Cohésion entre le Budget principal des dépenses et le budget	9
6. PIB réel potentiel	11
Annexe A	13
Notes	14

# Résumé

---

Le présent rapport a été produit pour aider les parlementaires à mener leurs délibérations sur le budget de 2018.

## **Cibles financières du gouvernement**

Malgré les promesses faites dans la lettre de mandat du ministre des Finances et le budget de 2016, le gouvernement n'a pas explicitement fait mention, dans les énoncés économiques de l'automne et les budgets subséquents, y compris le budget de 2018, de ses cibles financières, soit l'équilibre budgétaire et la réduction continue du ratio de la dette fédérale au PIB.

Les parlementaires voudront peut-être obtenir des précisions supplémentaires sur les cibles financières du gouvernement et l'engagement qu'il a pris dans le budget de 2016 de fixer un échéancier pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

## **Charges de programmes directes**

Le gouvernement a revu à la baisse, en moyenne de 2,7 milliards de dollars par année de 2017-2018 à 2022-2023, ses prévisions concernant les charges de programmes directes par rapport au statu quo. Le budget de 2018 dresse la liste de plusieurs facteurs ayant contribué à cette importante révision, mais il ne fournit toutefois pas suffisamment de détails pour qu'on puisse expliquer en quoi ces facteurs ont contribué à la révision de 2,7 milliards de dollars.

Compte tenu de l'importance de cette révision, les parlementaires voudront peut-être demander à Finances Canada qu'il commence à publier, dans les futurs budgets et énoncés économiques de l'automne, plus de renseignements sur les facteurs expliquant les révisions aux prévisions concernant les charges de programmes directes par rapport au statu quo.

## **Dépenses d'infrastructure périmées**

Le budget de 2018 présente un compte rendu incomplet des changements apportés au plan de 186,7 milliards de dollars de dépenses du gouvernement dans les infrastructures. Le DPB a demandé le nouveau plan, mais il n'existe pas. Près du quart des fonds affectés aux infrastructures de 2016-2017 à 2018-2019 seront périmés. Les anciens et les nouveaux programmes d'infrastructure sont susceptibles à des grandes dépenses périmées.

Les parlementaires voudront peut-être demander des renseignements supplémentaires au sujet des plans sur la manière d'éviter tout retard à l'avenir ainsi que les progrès des projets jusqu'à maintenant de même qu'une

mise à jour périodique du plan entier de 186,7 milliards de dollars de dépenses du gouvernement dans les infrastructures.

### **Défense nationale**

En juin 2017, le gouvernement a publié le rapport *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada* (PSE), qui présente un plan de 20 ans pour l'établissement des budgets de fonctionnement et d'immobilisations du ministère de la Défense nationale. Les données n'ont pas été comparées aux perspectives financières du gouvernement.

Les parlementaires voudront peut-être obtenir une comparaison entre le cadre de *Protection, Sécurité, Engagement* et les prévisions contenues dans le budget de 2018 comme c'est le cas pour les autres catégories de dépenses.

### **Cohésion entre le Budget principal des dépenses et le budget**

Le budget de 2018 comprend, pour la première fois, des tableaux supplémentaires détaillés qui établissent des liens entre les mesures annoncées dans le budget et le budget des dépenses prévu pour l'exercice 2018-2019. Les améliorations apportées par Finances Canada représentent certes un pas dans la bonne direction en vue de renforcer la capacité du Parlement d'examiner minutieusement les plans de dépenses du gouvernement, mais elles ne signifient pas que tous les problèmes ont été réglés.

Comme le DPB le mentionnait dans ses rapports précédents, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada n'a pas encore démontré sa capacité d'inclure toutes les mesures budgétaires d'un exercice dans les documents relatifs au budget des dépenses de cet exercice. Il existe aussi un écart, dans le récent budget des dépenses, entre les dépenses figurant dans le budget et les résultats que les ministères espèrent atteindre.

### **PIB réel potentiel**

Le budget de 2018 présente les estimations du Congressional Budget Office concernant le PIB réel *potentiel* des États-Unis en vue d'évaluer le rendement économique des États-Unis. Le PIB réel potentiel mesure la capacité de production durable d'une économie.

Compte tenu de l'importance du PIB réel potentiel pour l'évaluation du rendement économique, ainsi que de l'incertitude entourant les estimations du PIB réel potentiel, les parlementaires voudront peut-être demander à Finances Canada qu'il publie ses propres estimations du PIB réel potentiel de l'économie canadienne. Cela les aiderait à connaître le point de vue du gouvernement par rapport au rendement économique du Canada (pour savoir si l'économie fonctionne à plein régime ou en deçà de sa pleine capacité).

# 1. Cibles financières du gouvernement

---

Dans la lettre de mandat qu'il a reçue du premier ministre le 12 novembre 2015, le ministre des Finances s'est vu donner pour priorité le respect des cibles financières du gouvernement :

S'assurer que notre plan fiscal est viable en respectant nos cibles fiscales, qui sont d'équilibrer le budget en 2019-2020 et de réduire le rapport entre la dette fédérale et le PIB tout au long de notre mandat.

Dans le budget de 2016, le gouvernement a abandonné l'une de ses cibles financières, soit l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2019-2020, et s'est plutôt engagé à « rétablir l'équilibre budgétaire ».

Or, le gouvernement ne s'est fixé aucun nouvel échéancier pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire<sup>1</sup>. Il a toutefois fourni d'autres détails sur son autre cible financière : la réduction du ratio de la dette fédérale au PIB « à un niveau inférieur sur une période de cinq ans se terminant en 2020-2021<sup>2</sup> ».

Malgré les promesses faites dans la lettre de mandat du ministre des Finances et le budget de 2016, le gouvernement n'a pas explicitement fait mention de ses cibles financières dans les énoncés économiques de l'automne et les budgets subséquents, y compris le budget de 2018.

Selon le Suivi des lettres de mandat<sup>3</sup> du gouvernement (en date du 31 janvier 2018), l'atteinte de la cible financière qui consiste à équilibrer le budget en 2019-2020 est « [e]n cours – avec défis », le gouvernement s'attendant désormais à équilibrer le budget « à long terme ».

En outre, le Suivi des lettres de mandat indique que la cible financière consistant en la réduction du ratio de la dette fédérale au PIB pendant le mandat du gouvernement est « en voie » d'être atteinte.

Les parlementaires voudront peut-être obtenir des précisions supplémentaires sur les cibles financières du gouvernement et l'engagement qu'il a pris dans le budget de 2016 de fixer un échéancier pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

## 2. Charges de programmes directes

---

Dans le budget de 2018, le gouvernement décrit en détail l'évolution de la situation économique et budgétaire entre la présentation de l'*Énoncé économique de l'automne 2017* (EEA) et celle du budget de 2018 (tableau A2.3). Cette évolution traduit les changements apportés aux perspectives financières par rapport à la projection du « statu quo » et est indépendante des nouvelles mesures stratégiques annoncées dans le budget.

Les changements les plus importants apportés aux perspectives financières du gouvernement par rapport au statu quo concernent les charges de programmes directes, qui accusent une baisse moyenne de 2,7 milliards de dollars par année de 2017-2018 à 2022-2023. Cela correspond à une révision moyenne de près de 2 % par année par rapport aux prévisions publiées dans l'EEA de novembre 2017. Le gouvernement attribue cette révision à la baisse<sup>4</sup> :

- aux charges projetées plus faibles des sociétés d'État consolidées;
- aux résultats cumulatifs;
- aux perspectives ministérielles mises à jour.

Le budget de 2018 ne fournit toutefois pas suffisamment de détails pour qu'il soit possible d'expliquer en quoi ces facteurs ont contribué à la révision des prévisions de 2,7 milliards de dollars en moyenne par année.

Le DPB a demandé des renseignements supplémentaires sur les facteurs ayant contribué à cette révision des charges de programmes directes<sup>5</sup>. En réponse, Finances Canada a fourni au DPB de l'information plus détaillée qui identifie les contributions de (certains) ministères et organismes spécifiques, ainsi que les contributions découlant des modifications apportées aux dispositions du cadre financier. En outre, Finances Canada a identifié des contributions qui pourraient avoir des répercussions accrues (c.-à-d. des révisions qui entraîneraient à la fois des dépenses moindres et des revenus moins élevés, sans incidence sur le solde budgétaire). Finances Canada a fourni cette information au DPB à la condition que les ministères et organismes particuliers, ainsi que les montants détaillés en dollars, demeurent confidentiels.

Compte tenu de l'importance de cette révision, les parlementaires voudront peut-être demander à Finances Canada qu'il commence à publier plus de renseignements que ceux présentés dans le budget de 2018 sur les facteurs expliquant les changements aux prévisions. Cette information permettrait aux parlementaires de faire un suivi directement auprès des ministères, organismes et sociétés d'État correspondants.

Le DPB envisage de publier des prévisions indépendantes sur les charges de programmes directes dans les *Perspectives économiques et financières* d'avril 2018.

### 3. Dépenses d'infrastructure périmées

**Tableau 3-1** Dépenses d'infrastructure périmées : le budget de 2018 par opposition à l'EEA 2016

<i>Dépenses périmées, en milliards \$</i>	<b>2016– 2017</b>	<b>2017– 2018</b>	<b>2018– 2019</b>	<b>2019– 2020</b>	<b>2020– 2021</b>	<b>2021– 2022</b>	<b>2022– 2023</b>
<b>Total</b>	<b>-3,3</b>	<b>-4,6</b>	<b>-2,9</b>	<b>1,1</b>	<b>2,0</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,6</b>
Budget de 2016 – Investissements dans l'infrastructure	-1,1	-2,5	-0,3	2,2	1,6	0,1	0,0
Budget de 2017 – Plan Investir dans le Canada	0,0	0,0	-0,8	0,1	-0,2	-0,4	-0,7
Anciens programmes d'infrastructure	-2,2	-2,0	-1,7	-1,3	0,6	0,9	0,1
<i>Dépenses périmées, en % des dépenses prévues</i>	<b>2016– 2017</b>	<b>2017– 2018</b>	<b>2018– 2019</b>	<b>2019– 2020</b>	<b>2020– 2021</b>	<b>2021– 2022</b>	<b>2022– 2023</b>
<b>Total</b>	<b>-25</b>	<b>-29</b>	<b>-16</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>-4</b>
Budget de 2016 – Investissements dans l'infrastructure	-28	-40	-11				
Budget de 2017 – Plan Investir dans le Canada		-4	-21	3	-3	-6	-8
Anciens programmes d'infrastructure	-24	-24	-16	-16	7	13	1

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Le DPB suppose que le financement des anciens programmes d'infrastructure qui ne sont pas précisés dans le budget de 2018 se termine au même rythme que le financement d'autres anciens programmes d'infrastructure.  
EEA indique l'Énoncé économique de l'automne.

Le gouvernement décrit dans les budgets de 2016 et de 2017, son intention de dépenser 186,7 milliards de dollars dans les infrastructures au cours de 12 années. Depuis ces annonces, les dépenses d'infrastructure ont été sujettes à des retards et elles n'ont pas été aussi élevées que prévu au départ.

Dans le budget de 2018, le gouvernement met à jour son plan d'infrastructure, mais la mise à jour n'est pas complète. Il y explique en détail les sommes financées dans les budgets de 2016 et de 2017, sans toutefois fournir de compte rendu complet des programmes d'infrastructure existants. Il ne fait état que d'un montant de 21,2 milliards de dollars sur le montant total de 91,1 milliards de dollars (voir annexe A).

Le DPB a demandé le plan révisé du gouvernement pour cette enveloppe de 186,7 milliards de dollars.<sup>6</sup> Le plan n'existe pas encore. Finances Canada a accepté de préparer les données dans les prochaines semaines.

Entre-temps, le DPB présume que toute l'enveloppe de l'infrastructure existante fera l'objet de retards, conformément à l'enveloppe de 21,2 milliards de dollars prévue dans le budget de 2018.

Dans l'ensemble, le DPB estime que un quart des fonds d'infrastructure prévus de 2016-2017 à 2018-2019 ne seront pas dépensés comme prévu (tableau 3-1). Dans des études précédentes, le DPB a souligné que les dépenses d'infrastructure sont particulièrement sujettes à des retards.<sup>7</sup> Les données dans le budget de 2018 montrent que les retards dans la mise en œuvre ne datent pas des récents programmes d'infrastructure fédéraux. Les anciens programmes (c'est-à-dire les programmes mis en place avant 2016) et les nouveaux programmes d'infrastructure sont susceptibles à des grandes dépenses périmées. Les taux de dépenses d'infrastructure périmées sont 24 % et 33 % respectivement.

Le gouvernement est en train de finaliser des ententes de financement bilatérales avec les provinces et les territoires. Les parlementaires voudront peut-être demander des renseignements supplémentaires aux ministères responsables de la mise en œuvre des projets d'infrastructure sur la manière dont ils comptent éviter tout retard à l'avenir. Ils voudront peut-être aussi obtenir plus de détails sur les progrès des projets jusqu'à maintenant et une mise à jour complète du plan de 186,7 milliards de dollars de dépenses du gouvernement dans les infrastructures.

## 4. Défense nationale

---

En juin 2017, le gouvernement a publié le rapport *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada* (PSE), dont l'un des objectifs est de clarifier « la façon dont les fonds de la Défense sont gérés et dépensés<sup>8</sup> ».

Le document présente un plan de 20 ans pour l'établissement, conformément aux normes comptables pour le secteur public et aux « prévisions financières établies par le ministère<sup>9</sup> », des budgets de fonctionnement et d'immobilisations du ministère de la Défense nationale.

Les récents budgets fournissent des renseignements supplémentaires sur les principales catégories de dépenses, comme les infrastructures. Or, jusqu'à maintenant, ils ne présentent pas de description détaillée du plan financier de *Protection, Sécurité, Engagement* conforme aux plans globaux de dépenses de fonctionnement et d'immobilisations du gouvernement. Les parlementaires voudront peut-être obtenir une comparaison détaillée et actualisée entre le cadre de *Protection, Sécurité, Engagement* et les prévisions contenues dans le budget de 2018, comme c'est le cas pour les dépenses d'infrastructure.

Le DPB a demandé des données détaillées sur les projets prévus pendant toute la durée du programme *Protection, Sécurité, Engagement*, ainsi que les plans de dépenses à jour.<sup>10</sup> Le ministère de la Défense nationale indique que l'information sera disponible. Il entend se servir de ces données pour suivre la mise en œuvre de *Protection, Sécurité, Engagement* dans le contexte des prévisions de dépenses qu'il établira dans ses prochaines perspectives économiques et financières.

## 5. Cohésion entre le Budget principal des dépenses et le budget

---

Il arrive souvent que le budget soit publié après le dépôt du Budget principal des dépenses. Certaines dépenses qui y sont annoncées ne sont donc incluses que dans le premier budget supplémentaire des dépenses, au mieux. Afin de régler le problème, la Chambre des communes a adopté une motion en juin 2017 pour modifier l'article 81 du *Règlement*, de manière à ce que le dépôt du Budget principal des dépenses soit reporté à la mi-avril. Selon le gouvernement, cette modification permettra « l'inclusion d'un plus grand nombre d'initiatives budgétaires dans le Budget principal des dépenses qui sera soumis au vote des parlementaires<sup>11</sup> ».

Conformément à l'engagement pris par le gouvernement d'« améliorer la production des rapports pour assurer une meilleure reddition de compte au Parlement et aux Canadiens<sup>12</sup> », Finances Canada a pour la première fois inclus des tableaux supplémentaires détaillés dans le budget de 2018. Ces tableaux établissent des liens entre les mesures annoncées dans le Budget principal des dépenses et le budget des dépenses prévu pour l'exercice 2018-2019. Ils font état, par ministère, des sommes précises associées à chaque mesure budgétaire, une amélioration importante qui s'imposait par rapport aux documents budgétaires précédents.

Les améliorations apportées par Finances Canada représentent certes un pas dans la bonne direction en vue de renforcer la capacité du Parlement d'examiner minutieusement les plans de dépenses du gouvernement, mais elles ne signifient pas que tous les problèmes ont été réglés.

Comme le DPB le mentionnait dans ses rapports précédents, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada n'a pas encore démontré sa capacité d'inclure toutes les mesures budgétaires d'un exercice dans les documents relatifs au budget des dépenses de cet exercice. En 2017-2018, près du quart des mesures du budget de 2017 n'étaient pas incluses, ou clairement cernées, dans les budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) ou (C) de 2017-2018<sup>13</sup>.

Il existe aussi un écart, dans le récent budget des dépenses, entre les dépenses figurant dans le budget et les résultats que les ministères espèrent atteindre, comme ceux-ci le décrivent dans leurs plans ministériels<sup>14</sup>. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada peut encore améliorer de manière importante l'efficacité de son processus interne pour atteindre ses objectifs consistant à inclure toutes les mesures budgétaires dans le Budget

principal des dépenses et à s'assurer que le Parlement joue un « rôle significatif dans l'examen des plans de dépenses du gouvernement du Canada<sup>15</sup> ».

## 6. PIB réel potentiel

---

Le budget de 2018 présente les estimations du Congressional Budget Office (CBO) concernant le produit intérieur brut (PIB) réel *potentiel* des États-Unis en vue d'évaluer le rendement économique des États-Unis<sup>16</sup>. S'appuyant sur ces estimations, ainsi que sur le PIB réel *actuel* des États-Unis, le budget de 2018 indique que « [l']économie américaine fonctionne depuis quelques années aux alentours de son niveau potentiel, ou légèrement au-dessus [...] ».

Le paramètre que privilégie le DPB pour l'évaluation du rendement économique à l'échelle macroéconomique se fonde aussi sur le concept du PIB réel potentiel, qui n'est pas directement observable, mais qui peut être estimé. En effet, dans ses perspectives économiques et financières, le DPB évalue la croissance potentielle du PIB réel et l'écart de production (l'écart, en pourcentage, entre le PIB réel actuel et le PIB réel potentiel) au Canada<sup>17</sup>.

Le PIB réel potentiel mesure la capacité de production durable d'une économie. Comme le font observer le CBO et la Banque du Canada, il ne s'agit pas d'une limite technique à la production, mais plutôt du niveau de production pouvant être atteint avec les ressources disponibles (main-d'œuvre, capital et matériel) sans créer de pressions inflationnistes<sup>18</sup>.

En outre, le PIB réel potentiel – tant son niveau que son taux de croissance – peut être influencé par les conditions économiques en vigueur, ainsi que par les politiques du gouvernement. En définitive, la capacité d'une économie d'améliorer les conditions de vie et de financer les programmes du gouvernement est liée au PIB réel potentiel.

Même si le PIB réel potentiel constitue un point de référence évident pour l'évaluation du rendement économique global, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une estimation et qu'il comporte donc un certain degré d'incertitude.

Compte tenu de l'importance du PIB réel potentiel pour l'évaluation du rendement économique, tant au fil des ans que par rapport aux prévisions, ainsi que de l'incertitude entourant les estimations du PIB réel potentiel, les parlementaires voudront peut-être demander à Finances Canada qu'il publie ses propres estimations du PIB réel potentiel de l'économie canadienne. Cela les aiderait à connaître le point de vue du gouvernement sur le rendement économique actuel du Canada (pour savoir si l'économie fonctionne à plein régime ou si elle ne tourne pas à sa pleine capacité).

Ces estimations pourraient aussi servir à évaluer les perspectives du secteur privé sur le PIB réel du Canada, que Finances Canada utilise pour produire ses projections financières. Elles aideraient les parlementaires à connaître le

point de vue du gouvernement à l'égard du rendement économique du Canada à moyen terme.

# Annexe A

**Tableau A-1 Plan de dépenses dans les infrastructures : le budget de 2018**

<i>en milliards \$</i>	<b>2016– 2017</b>	<b>2017– 2018</b>	<b>2018– 2019</b>	<b>2019– 2020</b>	<b>2020– 2021</b>	<b>2021– 2022</b>	<b>Six premières années</b>	
<b>Somme totale prévue dans le budget de 2018</b>	<b>9,7</b>	<b>11,1</b>	<b>14,6</b>	<b>14,4</b>	<b>16,3</b>	<b>14,4</b>	<b>80,5</b>	
Budget de 2016 – Investissements dans l’infrastructure	2,8	3,8	2,3	3,1	2,3	0,1	14,4	
Budget de 2017 – Plan Investir dans le Canada	0,0	0,7	3,2	4,3	5,1	6,3	19,6	
Anciens programmes d’infrastructure*	6,9	6,6	9,2	6,9	8,8	8,0	46,5	
financement détaillé dans le budget de 2018	5,9	1,1	1,5	1,8	2,2	2,4	15,0	
financement non détaillé dans le budget de 2018*	1,0	5,5	7,7	5,1	6,6	5,6	31,5	
	<b>2022– 2023</b>	<b>2023– 2024</b>	<b>2024– 2025</b>	<b>2025– 2026</b>	<b>2026– 2027</b>	<b>2027– 2028</b>	<b>Six années suivantes</b>	<b>Total</b>
<b>Somme totale prévue dans le budget de 2018</b>	<b>14,2</b>	<b>15,3</b>	<b>16,1</b>	<b>18,2</b>	<b>17,6</b>	<b>18,7</b>	<b>100,1</b>	<b>186,7</b>
Budget de 2016 – Investissements dans l’infrastructure	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,4
Budget de 2017 – Plan Investir dans le Canada	7,2	8,4	9,3	11,4	11,7	13,0	61,1	81,2
Anciens programmes d’infrastructure*	7,0	?	?	?	?	?	44,6	91,1
financement détaillé dans le budget de 2018	2,1	?	?	?	?	?	6,2	21,2
financement non détaillé dans le budget de 2018*	4,9	?	?	?	?	?	38,4	69,9

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : \* indique l’hypothèse du DPB que le financement des anciens programmes d’infrastructure qui ne sont pas précisés dans le budget de 2018 se termine au même rythme que le financement d’autres anciens programmes d’infrastructure. Les totaux ne donnent pas 186,7 milliards de dollars, car les coûts d’amortissement de certains actifs détenus par le gouvernement fédéral vont au-delà de 2027-2028.

# Notes

---

1. Cela dit, dans le budget de 2016, le gouvernement s'est engagé à élaborer « un échéancier de rétablissement de l'équilibre budgétaire lorsque les prévisions de croissance suivront de manière durable une trajectoire plus élevée ».
2. Si l'on tient compte des résultats financiers vérifiés de 2015-2016 et de l'estimation actuelle de Statistique Canada pour ce qui est du PIB nominal en 2015, cela se traduit par un ratio de la dette fédérale au PIB de 30,9 %, ou moins, en 2020-2021. Dans le budget de 2018, le gouvernement a prévu que le ratio de la dette fédérale au PIB diminuerait à 29,4 % d'ici 2020-2021.
3. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/campagnes/mandat-suivi-resultats-canadiens.html>.
4. Budget de 2018, p. 375-376.
5. Voir [http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Info%20Requests/2018/IR0355\\_FC\\_supplementary\\_info\\_Budget20018\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Info%20Requests/2018/IR0355_FC_supplementary_info_Budget20018_FR.pdf).
6. Voir [http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Info%20Requests/2018/IR0355\\_FC\\_supplementary\\_info\\_Budget20018\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Info%20Requests/2018/IR0355_FC_supplementary_info_Budget20018_FR.pdf).
7. Voir [http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2015/Lapse%202015/Lapse\\_Analysis\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2015/Lapse%202015/Lapse_Analysis_FR.pdf).
8. Ministère de la Défense nationale, *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada*, p. 96. Disponible à l'adresse suivante : <http://dgpaapp.forces.gc.ca/fr/politique-defense-canada/docs/rapport-politique-defense-canada.pdf>.
9. *Ibid.*, p. 96-97.
10. Voir [http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Info%20Requests/2018/IR0351\\_ND\\_SSE\\_Jan\\_2018\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Info%20Requests/2018/IR0351_ND_SSE_Jan_2018_FR.pdf).
11. Voir la section Renseignements supplémentaires figurant à l'annexe 2 du budget de 2018 : <https://www.budget.gc.ca/2018/docs/plan/anx-02-fr.html>.

Dans son Plan ministériel 2017-2018, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada s'engage à inclure d'ici le 31 mai 2018 la totalité des initiatives du budget dans le prochain budget des dépenses. Ainsi, les parlementaires peuvent s'attendre à voir presque toutes les mesures du budget de 2018 dans le Budget principal des dépenses du printemps 2018-2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil->

[tresor/organisation/rapports/plan-ministeriel-secretariat-conseil-tresor-canada-2017-2018.html#toc6.1.1](https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/outiller-parlementaires-meilleure-information.html).

12. Voir <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/outiller-parlementaires-meilleure-information.html>.
13. Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/Supps%20%28C%29%202017-18/Supplementary%20Estimates%20C%202017-18\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/Supps%20%28C%29%202017-18/Supplementary%20Estimates%20C%202017-18_FR.pdf).
14. Les plans ministériels seront déposés le même jour que le Budget principal des dépenses.
15. Voir <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/outiller-parlementaires-meilleure-information.html>.
16. Voir le Graphique A1.12 à la page 346 du budget de 2018.
17. Par exemple, dans ses *Perspectives économiques et financières* d'octobre 2017, le DPB indique que l'économie canadienne a dépassé les prévisions concernant le PIB potentiel au cours du second semestre de 2017 et qu'elle devrait rester à ce niveau jusqu'en 2022. En outre, il prévoit une hausse de la croissance du PIB potentiel, qui passera de 1,2 % en 2017 à 1,9 % en 2022.
18. Voir CBO, *Estimating and Projecting Potential Output Using CBO's Forecasting Growth Model*. Document consultable à l'adresse suivante : <https://www.cbo.gov/system/files/115th-congress-2017-2018/workingpaper/53558-cbosforecastinggrowthmodel-workingpaper.pdf> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]. Voir A. Côté, *La promesse du potentiel*. Document consultable à l'adresse suivante : <https://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2013/10/discours-291013.pdf>.